

Projet de pôle de mobilité

Station Panama du REM

Consultation publique
29 mars 2022



Contenu de la présentation

1. Station Panama du REM

- Le REM
- La station Panama du REM
- Accès secteur T (côté sud de l'autoroute 10)

2. Projet de pôle de mobilité

- Sommaire
- Mise en situation
- La solution proposée
- Mesures complémentaires



1

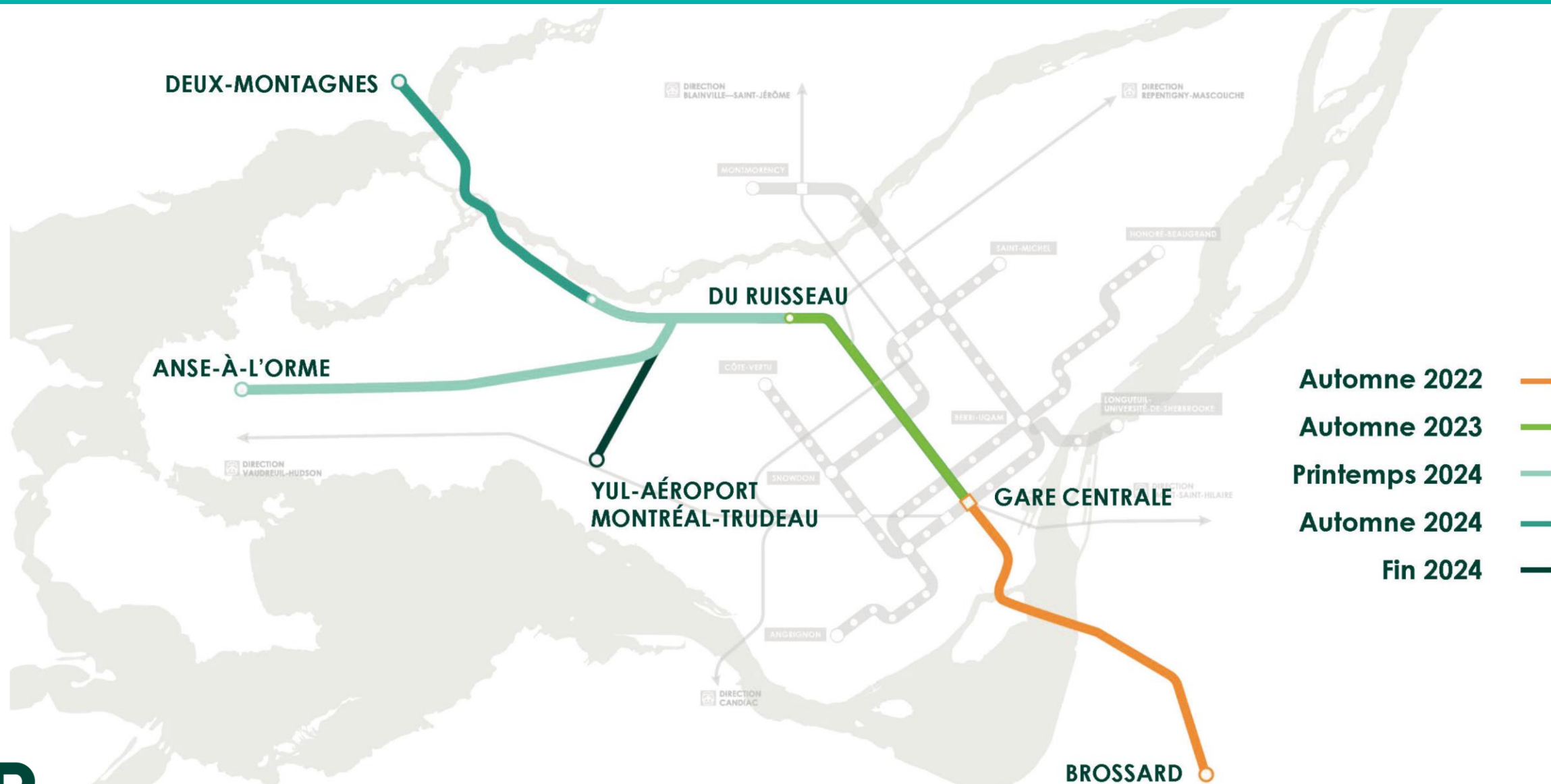
**Station Panama
du REM et accès
côté sud de
l'autoroute 10**

REM

Le Réseau express métropolitain

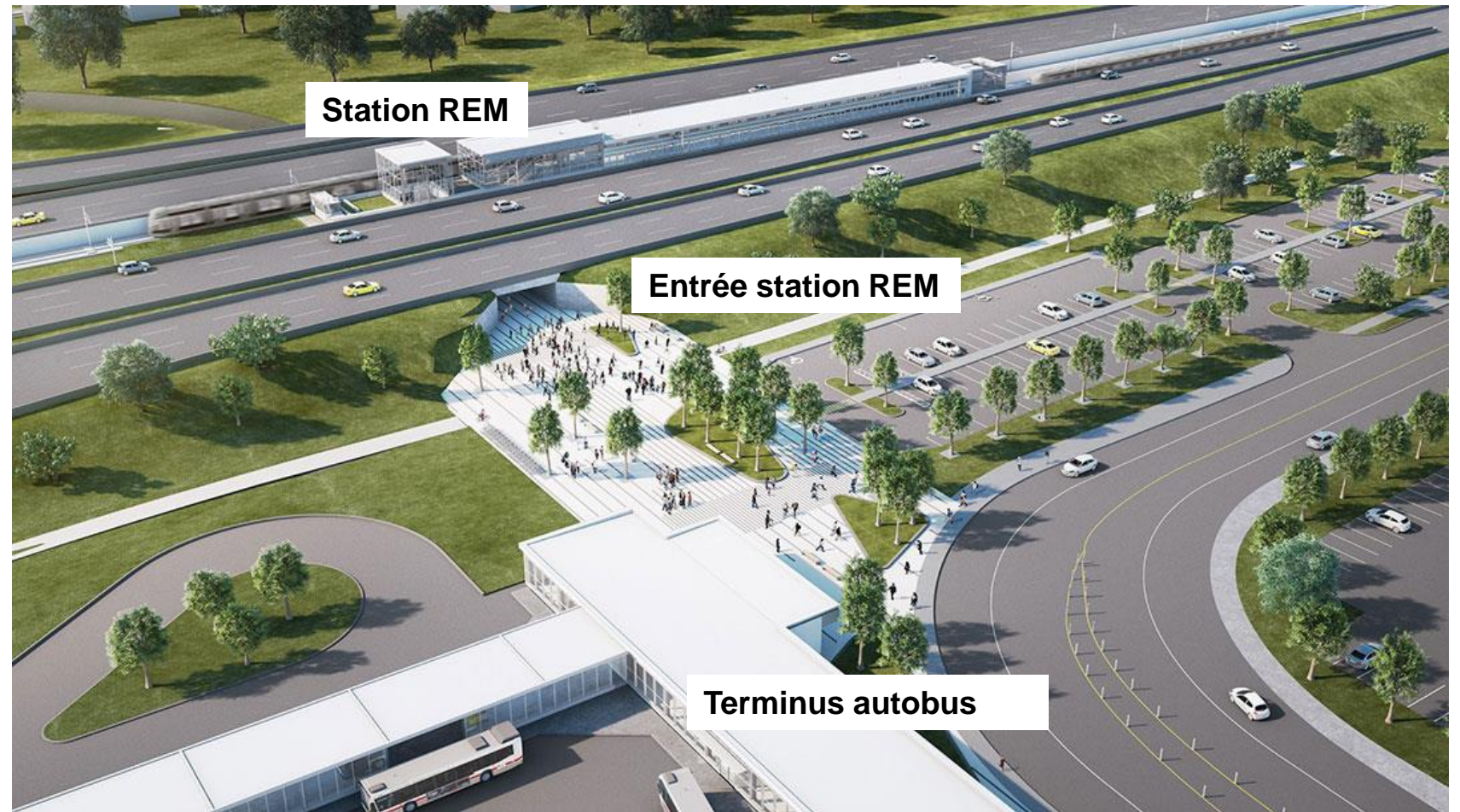


Un premier tronçon en service en 2022



Station Panama (côté terminus Panama)

- Un auvent sera installé entre le terminus d'autobus et l'entrée de la station.



Un accès au secteur T de Brossard

- Un sentier multifonctionnel pour les piétons et les cyclistes
- Éclairage, caméras et aménagement paysager (arbres et bosquets)
- Connexion au pôle de mobilité



À portée de REM



Panama
à Gare Centrale



10 min



Du Quartier à
Édouard-Montpetit



17 min



Station Brossard
à McGill



19 min

Pour s'informer sur le REM



Pour toutes questions,
suggestions ou plaintes

**1 833 rem-info ou
info@rem.info**



Consulter nos info-
travaux

rem.info/info-travaux



Information regroupée au
même endroit

rem.info/rive-sud



S'abonner aux infolettres
dans votre secteur

rem.info/infolettre



> 2

Projet de pôle de mobilité

ARTM



Mission de l'ARTM

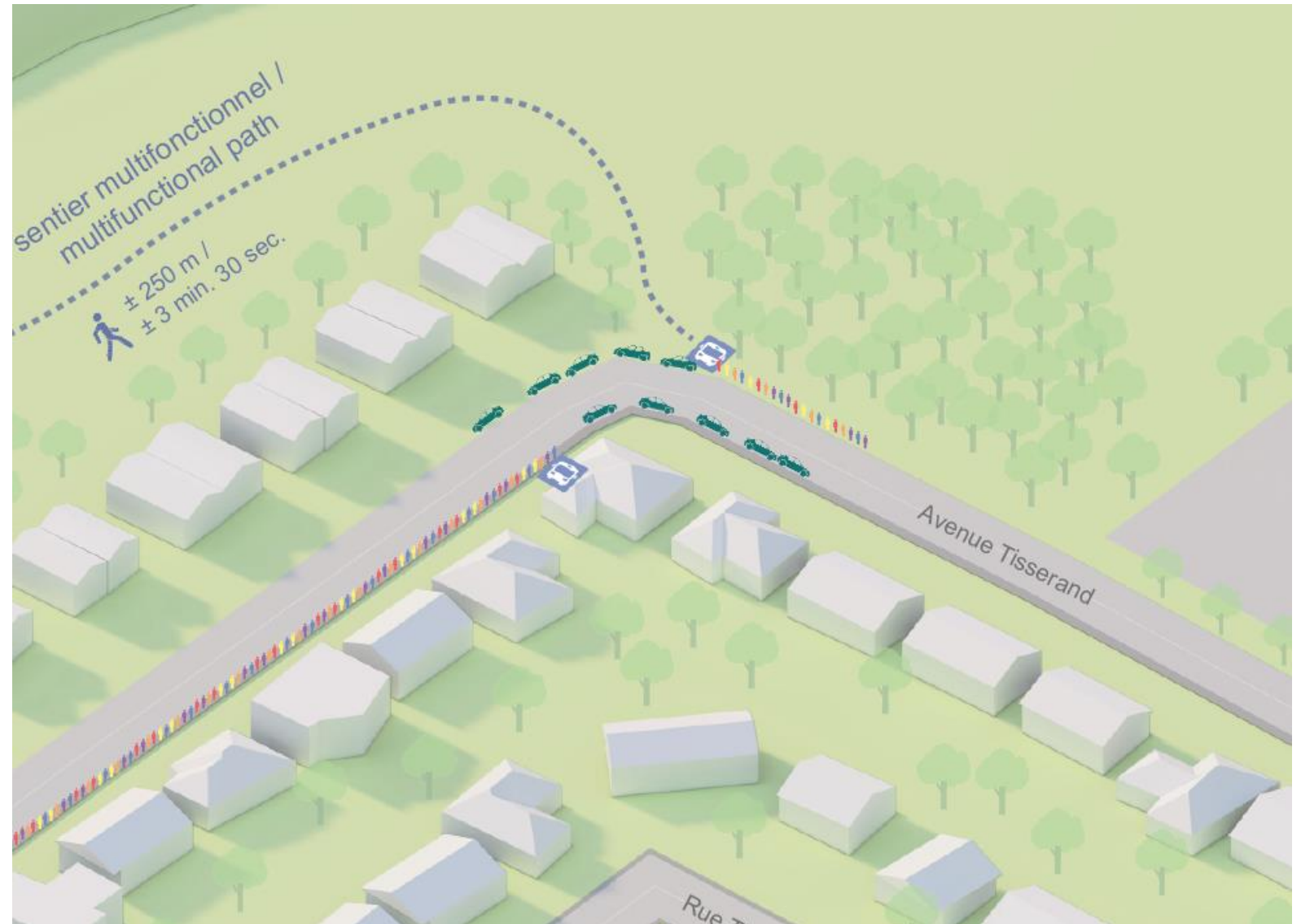
Dans une perspective de développement durable et de cohésion régionale, l'Autorité planifie, organise, finance et fait la promotion du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal afin d'offrir une expérience de mobilité simple, intégrée, fluide et efficace.

Sommaire

- L'ARTM et ses partenaires du REM, du RTL et de la Ville de Brossard proposent d'aménager un pôle de mobilité temporaire dans le stationnement de la Place Portobello pour permettre aux citoyens et usagers des lignes 14 et 49 du RTL d'accéder facilement à la station Panama REM.
- Nos critères de sélection pour l'emplacement du pôle de mobilité :
 - Desservir le secteur sud-ouest de Brossard;
 - Procurer un temps de parcours optimal aux usagers des transports collectifs et actifs;
 - Encadrer de façon sécuritaire l'achalandage et la circulation générés par l'ouverture du tunnel vers la station REM.
- Avec le redéveloppement à venir du centre-ville de Brossard et de la Place Portobello, il n'est pas possible de statuer sur la configuration future du secteur. Cet aménagement permet d'assurer une continuité essentielle de l'offre de service en transport collectif.
- L'aménagement du pôle de mobilité est nécessaire pour organiser de façon fluide et sécuritaire l'achalandage, tout en contribuant à préserver la quiétude des résidents dans le secteur de l'avenue Tisserand :
 - Déplacement des arrêts d'autobus existants sur l'avenue dans un périmètre circonscrit du stationnement de la Place Portobello, situé plus loin des résidences;
 - Aménagement d'un débarcadère pour voitures afin de prévenir les arrêts devant les résidences sur l'avenue Tisserand;
 - Consultations à venir par la Ville de Brossard sur la mise en place d'un système de gestion du stationnement dans le secteur.

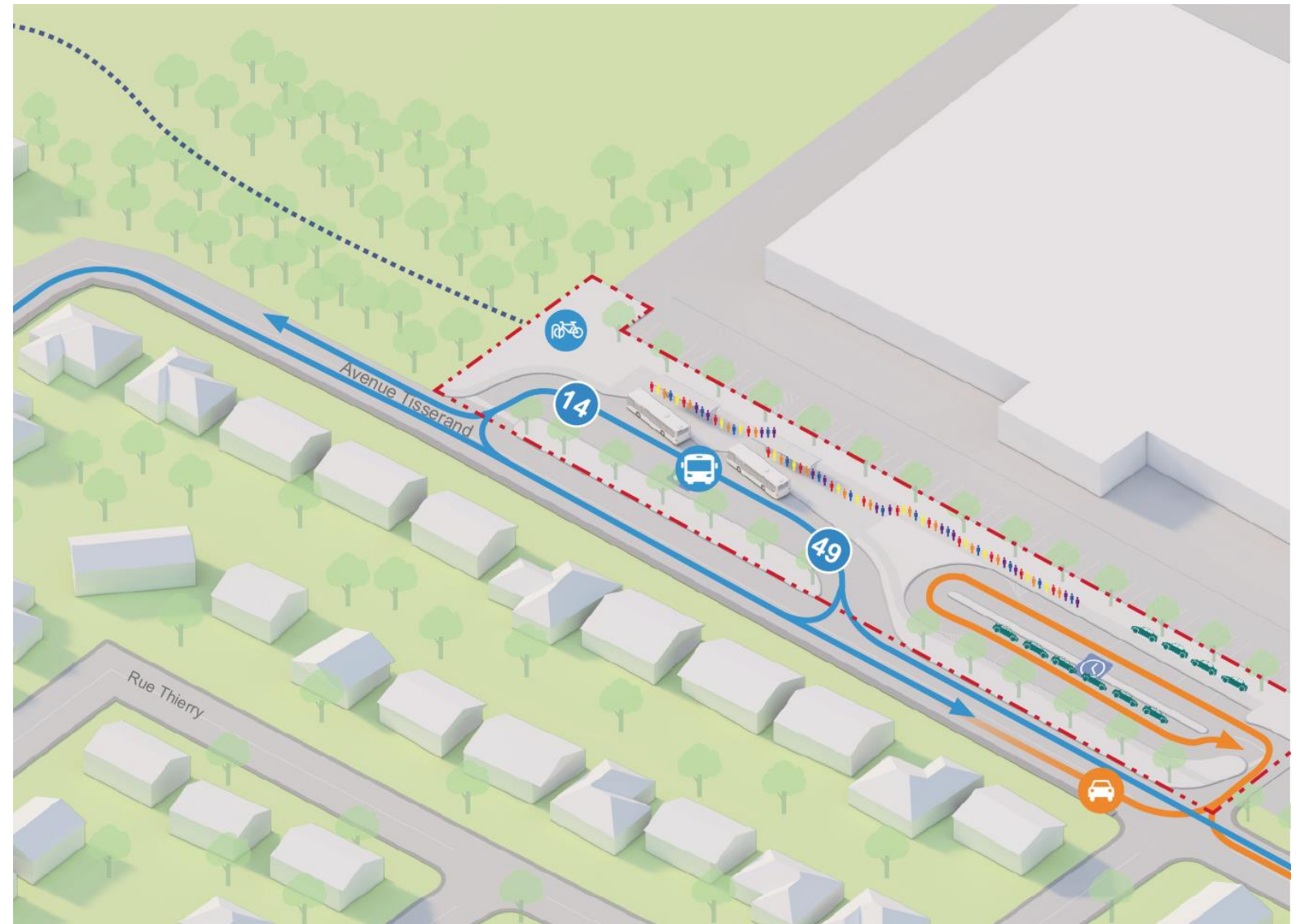
Mise en situation – Ouverture de la station Panama du REM

- Affluence potentielle de piétons et d'automobilistes dans le secteur à l'heure de pointe du matin ou de l'après-midi*
 - 500 usagers du RTL / heure
 - 100 à 200 piétons et cyclistes / heure
 - 60 à 120 véhicules / heure
- Plus grand nombre d'usagers en attente aux arrêts existants, notamment l'après-midi
- Traversées piétonnes dans la courbe de l'avenue Tisserand



Solution proposée – Pôle de mobilité temporaire Place Portobello

- Deux quais d'autobus pour les lignes actuelles 14 et 49 du RTL, avec abribus
 - Aucune nouvelle ligne d'autobus
 - Maintien de la fréquence actuelle*
- Débarcadère pour voiture
- Chaussées asphaltées, délimitées par des espaces de végétation bordées de béton
- Mur végétal aménagé le long de l'avenue Tisserand
- Sentier multifonctionnel passant sous l'autoroute 10 pour accéder à la station Panama du REM



Mesures complémentaires - Pôle de mobilité temporaire

- Aménagement planifié pour contribuer au maintien de la quiétude du secteur en limitant au minimum l'impact sur les résidents
- Aménagements de végétaux pour limiter l'impact visuel et orienter les usagers vers les corridors d'accès au REM
- Analyse du raccordement de l'aménagement aux réseaux de mobilité active par la Ville de Brossard
- Consultations à venir par la Ville de Brossard sur la mise en place d'un système de gestion du stationnement dans le secteur





Pour toute question sur le projet de pôle de mobilité :
projetpoledemobilite@artm.quebec



Merci!

ARTM

Autorité régionale
de transport métropolitain
artm.quebec

700, rue De La Gauchetière Ouest,
bureau 400
Montréal (Québec) H3B 5M2